

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à 10 heures, le Conseil municipal de la commune de MELJAC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique,

**Présents : BOUSQUET Pierre, GAUBERT Christine, BOSC Guy, LEBOEUF Caroline, FRANCOIS Jacky, FLOTTES Laurent, PERRIARD Sylvie, GESTA Marie-Paule, COMBALUZIER Florent, CAPOULADE Léo**

**Absente et excusée : BOUSQUET Odile**

**Mme BOUSQUET Odile a donné procuration à Mr FLOTTES Laurent**

**Secrétaire de séance : Christine GAUBERT**

---

## 1. Élection du Maire

Sous la présidence de Mr FRANCOIS Jacky doyen d'âge,

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a procédé à l'élection du Maire.

Après appel à candidatures et déroulement du scrutin,  
**Monsieur Pierre BOUSQUET** a été élu Maire de la commune.

---

## 2. Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil municipal a décidé de fixer à **trois (3)** le nombre d'adjoints au Maire.

---

## 3. Élection des adjoints

Il a été procédé à l'élection des adjoints au Maire.

Ont été élus :

- **Madame Christine GAUBERT**, 1ère adjointe
- **Monsieur Guy BOSC**, 2ème adjoint
- **Madame Caroline LEBOEUF**, 3ème adjointe

---

## 4. Lecture de la charte de l'élu local

Monsieur le Maire a donné lecture de la **charte de l'élu local**, conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque conseiller municipal en a reçu un exemplaire.

---

## 5. Délibération relative aux indemnités des adjoints

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a fixé les **indemnités de fonction des adjoints**, conformément aux taux prévus par la législation en vigueur et en fonction de la strate démographique de la commune.

1° Adjoint percevra 7.80% de l'indice Terminal de la Fonction Publique

---

## 6. Délibération relative aux délégations consenties au Maire

Le Conseil municipal a accordé au Maire un ensemble de **délégations**, dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales, notamment pour :

- la gestion courante des affaires communales,
  - la passation des marchés lorsqu'ils sont prévus au budget communal,
  - la gestion du domaine communal,
- 

- **7. Désignation des délégués** aux syndicats intercommunaux, aux différents organismes extérieurs et aux commissions communales

Le Conseil municipal a procédé à la **désignation des délégués** :

<b>SIEDA</b>	Jacky FRANCOIS, Guy BOSC
<b>SMELS</b>	Léo CAPOULADE, Sylvie PERRIARD, Odile BOUSQUET, Christine GAUBERT
<b>SIVU</b>	Odile BOUSQUET, Jacky FRANCOIS
<b>SMICA</b>	Christine GAUBERT, Caroline LEBOEUF
<b>Défense</b>	Pierre BOUSQUET
<b>Office de Tourisme</b>	Marie-Paule GESTA, Caroline LEBOEUF
<b>Aveyron Ingénierie</b>	Pierre BOUSQUET, Guy BOSC
<b>Location SDF</b>	Caroline LEBOEUF, Sylvie PERRIARD
<b>Entretien bâtiments</b>	Florent COMBALUZIER, Jacky FRANCOIS
<b>PLUI</b>	Christine GAUBERT, Caroline LEBOEUF, Léo CAPOULADE, Sylvie PERRIARD
<b>Ordures ménagères</b>	Christine GAUBERT, Marie-Paule GESTA
<b>Voirie</b>	Guy BOSC, Laurent FLOTTE, Léo CAPOULADE
<b>Appels d'offres</b>	Jacky FRANCOIS, Guy BOSC, Christine GAUBERT
<b>Impôts</b>	Laurent FLOTTE, Caroline LEBOEUF
<b>Liste électorale (REU)</b>	Christine GAUBERT
<b>Communication</b>	Christine GAUBERT, Caroline LEBOEUF, Sylvie PERRIARD, Marie-Paule GESTA
<b>EPAGE</b>	Laurent FLOTTE